

Appel des syndicats du second degré de Seine-Saint-Denis à un rassemblement le jeudi 16 février 2012 à 14h00.

Bobigny, le 10/02/2012,

La Dotation horaire globale (DHG) des établissements scolaire du secondaire pour la rentrée 2012, proposée par le recteur sur directive du ministre, est catastrophique. Alors que le nombre d'élèves va augmenter de près de 1 400 dans les collèges du département, la dotation diminue de 1 400 heures, soit un équivalent de 78 postes d'enseignants. Dans les lycées généraux et technologiques, 2 250 heures disparaissent. Dans les lycées professionnels, ce sont 149 postes, soit 2 800 heures, qui sont supprimés.

Cette dotation doit permettre au recteur de répondre à la feuille de route dictée par le ministère de 462 suppressions de postes sur l'académie, dont 37 sur les collèges du département, 100 sur les lycées généraux et techniques et 300 sur les lycées professionnels de l'académie.

Les collèges de Seine-Saint-Denis sont déjà en très grande difficulté. Ils le seront davantage avec la rentrée que le ministère, le Rectorat et l'Inspection d'académie préparent. Ces dégradations s'inscrivent dans un processus déjà entamé : recours aux personnels précaires, disparition de l'heure 93... Elles touchent notamment les élèves les plus fragiles, puisque les seuils historiques du 93 sont remis en cause et que des dispositifs comme les classes non-francophones, les ULIS ou les modules-relais perdent des moyens importants. Moins de postes, cela signifie aussi moins d'adultes encadrant et plus d'heures supplémentaires pour les collègues ; nous nous opposons à cette augmentation. De plus, dans ce contexte de nouvelles suppressions massives de postes et de dégradation historique des conditions de travail des élèves et des personnels, l'administration se refuse à consulter les personnels sur ces questions, bafouant les principes de la démocratie sociale : refus de tenir des conseils d'administration dans les établissements, refus de mettre aux voix la DHG aux comités techniques départementaux et académique.

Les personnels se sont déjà mobilisés le 31 janvier 2012 en exigeant le retrait du projet de décret sur évaluation et l'annulation des suppressions de postes programmées pour la rentrée prochaine et les sections syndicales départementales signataires continuent de porter ces revendications, pour la défense des statuts et des conditions de travail des collègues.

D'ores et déjà, des assemblées générales se tiennent dans les établissements et des préavis de grève ont été déposés. Pour porter collectivement leurs revendications, les sections syndicales départementales SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUEP-FSU, CGT Educ'action, SNETAA-FO, SN-FO-LC, SE-UNSA, SUD-Education et SGEN-CFDT appellent les établissements à se rassembler le jeudi 16 février 2012 à l'Inspection académique de Bobigny à 14h pour porter leurs revendications. Elles demandent que tous les établissements soient reçus en audience par l'Inspection d'Académie. Elles ont déposé un préavis de grève départemental pour permettre à tous les établissements qui le souhaiteraient de voter la grève. Elles les appellent à une AG départementale à 16h à la Bourse du Travail de Bobigny pour décider des suites de leur action.

Contacts :

SNEP-FSU 93 : Sandy RICO au 06 85 08 67 64
SNES-FSU 93 : Mathieu LOGOTHETIS au 06 22 88 45 01
SNUEP-FSU 93 : Axel BENOIST au 06 70 77 34 48
CGT Educ'action 93 : Jérôme PIQUES au 06 16 38 48 97
SUD-Education 93 : Philippe MARTINAIS au 06 61 81 38 39
SNETAA-FO : Thierry HENIQUE au 06 82 49 18 98
SN-FO-LC 93 : Arnaud ALBAREDE au 06 63 14 12 45
SE-UNSA 93 : Cyril GISPERT au 06 75 03 02 25
SGEN-CFDT : Florent TERNISIEN au 06 88 79 13 63